

Rapport annuel 2024



MRC
d'Antoine-Labelle



CLD
d'Antoine-Labelle

Table des matières

Mot du préfet et du directeur général	3
Le territoire	4
Les élus	4
L'organisation de la MRC d'Antoine-Labelle	5
Le budget	6
Les grandes réalisations 2024	7
Rayonnement de la MRC d'Antoine-Labelle	8
Administration générale	9
Aménagement du territoire	19
Gestion intégrée des ressources naturelles	24
Évaluation foncière	27
Centre local de développement	29
Les équipes de travail	30
Le conseil et les comités	32

Mot du préfet et du directeur général

C'est avec un immense plaisir que nous vous présentons le rapport annuel 2024 de la MRC d'Antoine-Labelle. En plus de brosser un portrait de l'organisation et du territoire, le document présente les réalisations et les résultats de l'année, garant de notre engagement continu envers le développement harmonieux et durable de notre territoire.

La force de l'organisation de la MRC d'Antoine-Labelle réside dans l'implication et les grandes expertises de l'ensemble de l'équipe. Ceci permet d'offrir des services de qualité et de mener à bien des projets porteurs pour l'ensemble de la région et ses communautés.

Ce qui rend l'engagement de la MRC inégalable, c'est la mission dont s'est doté tous les acteurs et partenaires impliqués, soit de participer activement à la vitalité du territoire, à la qualité de vie de ses habitants et au développement durable de notre environnement. Ce dévouement est partie prenante du dynamisme du territoire et de sa pérennité.

La variété des réalisations 2024 n'aurait pas été possible sans la collaboration, la diversité et l'expertise de chaque membre de l'équipe. Ces professionnels pluridisciplinaires constituent une force inestimable pour l'organisation. Chaque compétence permet de renforcer la qualité des services, de relever les défis et de poursuivre la mission commune.

Malgré les défis rencontrés, la prestation de service a été inégalée, les projets se sont multipliés et les mandats ont été accomplis. La loyauté dont font preuve les employés et les partenaires envers la MRC font de l'organisation une référence et un véritable soutien pour notre communauté.

En conclusion, nous tenons à exprimer notre reconnaissance envers ceux et celles qui s'engagent auprès de l'organisation, un acteur essentiel pour la région.



Frédéric Houle

*Directeur général de
la MRC d'Antoine-Labelle*



Daniel Bourdon

*Préfet et maire de la
Ville de Mont-Laurier*



Les élus



M. Michel Chouinard
maire de Lac-Saguay



Mme Jocelyne Lafond
mairesse de Sainte-Anne-du-Lac



M. André-Marcel Évêquoz
maire de Mont-Saint-Michel



Mme Diane Sirard
mairesse de Ferme-Neuve



Mme Colette Quevillon
mairesse de Lac-Saint-Paul



M. Pierre Flamand
maire de Lac-des-Écorces



M. Normand St-Amour,
maire de Chute-Saint-Philippe



M. Michel Dion
maire de Kiamika



M. Denis Lacasse
maire de la Ville de Rivière-Rouge



M. Luc Diotte
maire de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles



M. Jacques Allard
maire de l'Ascension



M. Pierre Gagné
maire de Notre-Dame-de-Pontmain



Mme Francine Létourneau
mairesse de Nomingue



M. Yves Bélanger
maire de La Macaza



M. Nicolas Pentassuglia
maire de Lac-du-Cerf



M. David Cyr
maire de Notre-Dame-du-Laus

- À 240 km au nord-ouest de Montréal
- Occupe 72 % du territoire des Laurentides
- 16 296 km²
- Plus de 4 500 lacs et rivières
- Seuls 38 % du territoire est municipalisé
- 62 % sont occupés par de vastes forêts
- 17 municipalités et villes
- Plus de 37 000 citoyens



L'organisation de la MRC d'Antoine-Labelle

Mission

La MRC d'Antoine-Labelle planifie, aménage et coordonne l'organisation du territoire afin d'améliorer les conditions générales de vie de la population. Par une utilisation judicieuse de ses ressources naturelles et matérielles, elle :

- Exerce des compétences telles que conférées;
- Planifie et coordonne le développement régional;
- Permet la prestation de services de proximité pour ses citoyens;
- Facilite la mise en commun de services au profit des municipalités.

Vision

La MRC d'Antoine-Labelle planifie et innove en aménageant et en développant un vaste territoire. Leader, elle rassemble les forces vives et les communautés pour organiser la présence harmonieuse de tous ses occupants, actuels et futurs.

Valeurs

Collaboration : Nous valorisons le travail d'équipe, l'échange de points de vue ainsi que la concertation avec les citoyens, les municipalités et les partenaires.

Expertise : Engagés à maintenir un haut niveau de compétences et de professionnalisme, nous misons sur la formation continue et le recrutement de candidats aux expertises complémentaires à celles de la solide équipe en place.

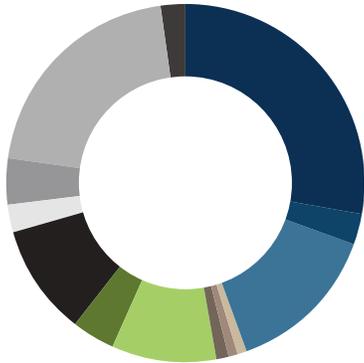
Dynamisme : En déployant ardeur et énergie pour développer des projets porteurs, nous contribuons à la vivacité de la MRC et de son territoire.

Intégrité : Nous faisons preuve de rigueur, d'équité et d'honnêteté. Nous prenons des décisions de façon intègre et consciencieuse.

Respect : Nous entretenons des échanges respectueux, courtois et demeurons à l'écoute. Nous offrons un attentif service à la clientèle, orienté vers les besoins des citoyens.

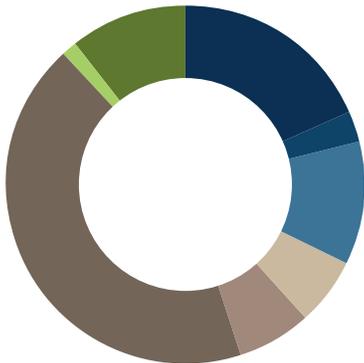
Le budget 2024

Le budget 2024 de la MRC totalisait une somme de 13 645 640 \$, dont 9 884 108 \$ étaient financés par différents revenus locatifs, services rendus et programmes gouvernementaux et 3 761 532 \$ correspondaient aux quotes-parts des municipalités. Sur les comptes de taxes des municipalités locales, le coût des quotes-parts 2024 représentait 0,0524 \$ du 100 \$ d'évaluation.



- Administration générale et programmes de restauration - 27,92%
- Cour municipale - 2,87%
- Évaluation foncière - 13,76%
- Couverture de risques en sécurité incendie - 0,81%
- Transport - 1%
- Hygiène du milieu, environnement, santé et bien-être - 1,09%
- Aménagement du territoire - 9,36%
- Gestion intégrée des ressources naturelles - 3,83%
- Promotion et développement économique - 9,97%
- Gestion des TPI - 2,55%
- Fonds de mise en valeur du territoire (baux) - 4,13%
- Fonds des parcs régionaux - 0,07%
- Loisirs et culture (incluant EDC) - 20,58%
- Frais de financement et dépenses d'investissement - 2,07%

Le budget 2024 pour les TNO représentait une somme de 1 139 465 \$, ce qui correspond à une augmentation globale des dépenses de 8,91 %. Le taux de taxe foncière générale était de 0,43893 \$ par 100 \$ d'évaluation.



- Législation, gestion financière et administrative - 18,42%
- Évaluation foncière - 2,80%
- Sécurité publique - 11,04%
- Transport et voirie - 6,09%
- Hygiène du milieu - 6,65%
- Urbanisme et zonage - 43,17%
- Développement économique, promotion touristique, loisirs et culture - 1,29%
- Immobilisations - 10,53%



Les grandes réalisations

Le documentaire La grande histoire du P'tit Train du Nord

Le documentaire La grande histoire du P'tit Train du Nord, réalisé par Jean-Nicolas Orhon, présente la légendaire histoire du réseau ferroviaire du parc linéaire à travers des témoignages de gens des Laurentides qui ont connu le P'tit Train du Nord à travers le temps. Ce projet résulte d'un grand partenariat entre la MRC d'Antoine-Labelle, la MRC des Laurentides, la MRC des Pays-d'en-Haut ainsi que la Ville de Saint-Jérôme et a été financé dans le cadre des Ententes de développement culturel 2021-2023 conclues entre le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCC) et les partenaires mentionnés précédemment.

- 30 projections gratuites dans les communautés des Laurentides (écoles, résidences pour personnes âgées, municipalités et organismes) rassemblant plus de 2 000 spectateurs
- Diffusion sur les ondes de Télé-Québec (programmé dans la plage horaire des documentaires, à heure de grande écoute)
- Diffusion sur demande sur le site Web et l'application de Télé-Québec (plus de 3 150 écoutes)

Portail culturel et patrimonial

Dans le cadre de son Entente de développement culturel 2021-2023 conclue avec le ministère de la Culture et des Communications, la MRCAL a réalisé une refonte complète du www.cultureantoinelabelle.ca afin d'en faire un carrefour Web destiné aux informations culturelles et patrimoniales du territoire. Ce portail, lancé le 10 avril 2024, découle des objectifs identifiés dans la nouvelle Politique culturelle et patrimoniale (PCP) de la MRCAL, notamment par son accessibilité, sa valorisation de la culture et du patrimoine, ainsi que son rayonnement.

• 11 895 vues

• 3 033 utilisateurs

• Pages les plus fréquentées

◇ Répertoire culturel

◇ Carte interactive

◇ Calendrier des événements



3^e édition du spectacle jeunesse AD_Vision

Le 28 mars 2024 se tenait la 3^e édition de cet événement rassembleur pour l'ensemble de la communauté de la MRCAL. La programmation double de cette année proposait Kanen, lauréate des Félix Révélation de l'année et Artiste autochtone de l'année à l'ADISQ 2023, Révélation Radio-Canada 2022-2023, ainsi que Karkwa, groupe rock alternatif québécois qui fait un retour sur scène après plus de 12 ans.

• 400 spectateurs

Programme Accélérer la transition climatique locale

La MRCAL a obtenu une aide financière de 1 179 780 \$ dans le cadre du programme Accélérer la transition climatique locale (ATCL). Cette enveloppe budgétaire permettra de soutenir la MRC dans l'élaboration de son Plan Climat et de mettre en œuvre des actions y découlant. L'aide financière obtenue permettra à la MRCAL de compléter son Plan Climat, en plus de réaliser des projets issus du plan, grâce aux sommes résiduelles.

Lancement du Plan de développement de la zone agricole

Réalisé par l'intermédiaire d'une démarche de concertation entre la MRC et les principaux acteurs du milieu, le PDZA est complémentaire aux démarches de planification déjà en place, enrichit le contenu du schéma d'aménagement et de développement de la MRCAL et propose des pistes d'action pour soutenir le dynamisme agricole. Cet outil contribue à la connaissance accrue des activités agricoles du territoire, à l'élaboration d'une vision concertée du développement de l'agriculture et à la définition de moyens permettant d'assurer la vitalité du milieu agricole, notamment par la mise en place d'actions concrètes.

- 50 participants au lancement

- Adoption d'un document incluant :

- ◊ 12 enjeux

- ◊ 22 objectifs

- ◊ 48 actions

Rayonnement de la MRC d'Antoine-Labelle

Au cours de l'année 2024, la MRC d'Antoine-Labelle s'est distinguée à plusieurs niveaux dans ses activités, obtenant des reconnaissances notables pour son engagement et ses réalisations.

Nomination de Patri-colore – cahier d'histoire et de coloriage

Dans le cadre des Plumes d'excellence 2024 de l'Association des communicateurs municipaux du Québec, un concours annuel qui met en valeur des projets et des campagnes de communication qui se sont démarqués, Patri-colore - Cahier d'histoire et de coloriage a été nommé finaliste dans la catégorie communication imprimée.

Nomination du documentaire La grande histoire du P'tit Train du Nord

Dans le cadre des Grands Prix de la culture 2024 de Culture Laurentides, une remise de prix annuelle visant à célébrer le talent et l'engagement dans tous les domaines artistiques et culturels sur le territoire des Laurentides, le projet de documentaire La grande histoire du P'tit Train du Nord s'est démarqué dans la catégorie prix Municipalité.



Reconnaissance du comité jeunesse AD_Vision

Alors que la MRCAL a développé une expertise en matière de stratégie jeunesse, elle a été invitée à participer à la rencontre Regards croisés francophones réunissant le Québec, la Belgique et la France autour de la participation des jeunes dans les conseils de jeunes.

De plus, la MRCAL a été invitée à présenter la constitution de son comité jeunesse et ses projets à la rencontre d'idéation des Stratégies jeunesse en milieu municipal par le Secrétariat à la jeunesse. Cette rencontre était une occasion de partager informations et expériences entre les MRC et les municipalités du Québec.

Administration générale

L'administration générale a pour mission de rendre des services de qualité à l'ensemble des cadres, des employés de la MRCAL et des municipalités, afin que chaque service puisse également exercer sa mission adéquatement, de façon performante et sécuritaire. Elle assiste ainsi les différents services de l'organisation, les employés travaillant à l'administration générale et les organes décisionnels.

L'administration générale assure le bon fonctionnement du gouvernement de proximité en fournissant les informations nécessaires pour faciliter la prise de décision adéquate. Elle s'assure que les décisions reflètent, entre autres, le bien commun de l'organisation et du territoire, ainsi qu'une éthique rigoureuse, en minimisant les risques dans le respect des règles légales, du cadre budgétaire et des exigences des différents ministères et municipalités de qui elle hérite certains mandats et responsabilités.

Représentativité politique et dossiers régionaux

Au cours de l'année 2024, plusieurs programmes ou dossiers régionaux ont amené la MRC d'Antoine-Labelle à se montrer active et à représenter le territoire au sein de nombreux comités régionaux. Par cette participation rigoureuse et par celle de ses élus, la MRCAL souhaite exposer ses particularités et ses besoins, en plus de se positionner à l'ensemble des Laurentides et du Québec.

- 1 entente sectorielle aide et innovation alimentaire – 160 000 \$ pour soutenir des projets sur le territoire entre 2024 et 2027
- 8 rencontres du Conseil des préfets et des élus de la région des Laurentides
- 2 dossiers régionaux portés par le CPERL

◇ Coalition Santé Laurentides

◇ Réforme de la carte électorale

Soutien aux organismes

Chaque année, la MRC d'Antoine-Labelle soutient divers projets et organisations locales, régionales et suprarégionales par le biais de différents fonds disponibles, tant par le budget de la MRC que par le budget des territoires non organisés.

Contributions / subventions 2024 (excluant les projets culturels et les ententes sectorielles)

Bureaux d'information touristique	14 000 \$
Centre local de développement de la MRC d'Antoine-Labelle – Plan d'action développement économique	80 000 \$
Chambre de commerce Mont-Laurier	442 \$
Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre	8 000 \$
Corporation de développement communautaire des Hautes-Laurentides	175 \$
Entretien des chemins (TNO)	37 029 \$
Maison Lyse-Beauchamp – Soutien à l'itinérance	1 500 \$
Organisme de bassins versants des rivières Rouge, Petite nation et Saumon	1 000 \$
Parc régional Poisson Blanc	52 000 \$
Parc régional Montagne du Diable	52 000 \$
Parc régional Réservoir Kiamika	52 000 \$
Plan de développement de la zone agricole	140 136 \$
Société de développement du Réservoir Kiamika	5 000 \$
Table Forêt Laurentides	500 \$
Zone Emploi	500 \$
Total	444 282 \$

Administration

Étant pluridisciplinaire et en raison de ses multiples mandats, la MRC peut être appelée à réaliser différents dossiers contribuant au bon déroulement de l'organisation et de ses projets.

• Audit organisationnel

• 5 objectifs :

- ◊ Procéder à un inventaire des interventions et services rendus
- ◊ Soulever les enjeux rencontrés par l'organisation
- ◊ Identifier les services pouvant faire l'objet d'une évaluation d'opportunité
- ◊ Apprécier les ressources en place (humaines et financières)
- ◊ Formuler les recommandations appropriées qui se dégagent des constats (plan d'action)

• 6 thématiques identifiées et analysées

• 27 constats

• 23 recommandations

• 1 rencontre Secrétaires-trésoriers directeurs généraux des municipalités

• 3 appels d'offres publics

• 10 règlements adoptés

• 454 résolutions du conseil de la MRC

• 335 résolutions du comité administratif



Accès à l'information et protection des renseignements personnels

En tant qu'organisation publique, la MRC est assujettie à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. Le 22 septembre 2023, sont entrées en vigueur plusieurs dispositions de la Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels. Ces dispositions demandent de mettre en œuvre une série de mesures.

- 34 demandes d'accès à l'information

Ressources humaines

Au sein de son organisation, la MRCAL jouit de l'expertise de plus de 50 employés. Par la mise en place de nouveaux services ou par la création de projets, l'embauche et le remplacement de ressources sont et demeureront des dossiers essentiels au bon fonctionnement de l'institution.

- 9 embauches
- Début des négociations de la convention collective
- Constitution du comité santé-sécurité paritaire de 6 membres



Fonds régions et ruralité

Dans le cadre du Fonds régions et ruralité (FRR), le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) accorde annuellement d'importantes sommes à la MRCAL dans différents volets de son programme de soutien, et ce, pour les années 2020 à 2024.

Volet 1 – Soutien au rayonnement des régions

Ce volet appuie financièrement la réalisation de projets mobilisateurs qui auront un impact sur le territoire des Laurentides. En 2024 :

- Procéder à l'analyse et l'identification des besoins quant aux résiduels de l'enveloppe FRR – Volet 1 destinée à la MRCAL et voir aux dépôts de projets, le cas échéant.

Volet 3 – Signature et innovation

Ayant reçu 1 261 065 \$ du MAMH pour cinq ans et investie 252 213 \$ pour également cinq ans, la MRCAL développe, depuis 2020, son projet Signature innovation qui consiste à élaborer un circuit de connectivité durable entre les 17 municipalités du territoire et ses positionnements distinctifs estival et hivernal. En 2024 :

2 contrats octroyés

- Octroi de contrat de services professionnels quant au soutien en architecture
- Octroi de contrat pour le volet marketing du plan d'action

Volet 4 - Vitalisation

Cet axe encourage la mobilisation des élus et des administrations municipales à faire face aux défis de la vitalisation, à favoriser la collaboration entre l'appareil gouvernemental régional, les MRC et les municipalités locales, à appuyer la réalisation de démarches et d'initiatives de vitalisation et à améliorer les services ou les équipements pour la population par la réalisation de projets portant sur les plans économique, social, touristique ou culturel. En 2024 :

- 18 dossiers analysés dans le cadre du 3e appel de projets
- 9 rencontres de comités tenues
- 14 projets subventionnés dans le cadre du 3e appel de projets (voir détails tableaux ci-dessous)
- 4e appel de projets lancé



Projets soutenus – 3^e appel de projets

Projets conventionnels	Porteur de projet	Montant accordé
Installation de modules de jeux au parc Raymond Meilleur	Municipalité de L'Ascension	68 133 \$
Offre d'activités nautiques non motorisées et espaces d'observation autour du lac Thibault	Centre de Plein air de Mont-Laurier	100 000 \$
Aménagement d'un parc intergénérationnel au secteur du lac François	Municipalité de Kiamika	100 000 \$
Aménagement de la cour d'école	École Val-des-Lacs de Saint-Jean-sur-le-Lac	22 500 \$
Mise sur pied d'un projet d'électrification des transports bénévoles	Transport adapté et collectif d'Antoine-Labelle	65 000 \$
Remplacement et amélioration de la patinoire extérieure municipale	Municipalité de Chute-Saint-Philippe	100 000 \$
Création d'un parc riverain le long du lac des Journalistes	Municipalité de Ferme-Neuve	56 070 \$
Aménagement d'un parc de jeux d'eau au quadrilatère sportif de Val-Barrette	Municipalité de Lac-des-Écorces	100 000 \$
Mise en œuvre d'un projet d'accueil officiel multiservice le long de la route 309	Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles	100 000 \$
	Sous-total	711 703 \$
Projets exceptionnels	Porteur de projet	Montant accordé
Restauration de la pisciculture de Lac-des-Écorces	CLD d'Antoine-Labelle	250 000 \$
Construction d'un centre de location d'équipements	Centre de Plein air de Mont-Laurier	232 200 \$
Aménagement d'un bloc sanitaire et infrastructure de rangement d'équipement au site de la plage	Municipalité de Lac-du-Cerf	250 000 \$
Mise sur pied du projet Cultiver la croissance	Cultiver pour nourrir	168 226 \$
Aménagement du projet Créalab à la bibliothèque	Ville de Mont-Laurier	250 000 \$
	Sous-total	1 150 426 \$
	Total	1 862 129 \$

Volet 4 – Coopération intermunicipale

Cet axe encourage les municipalités locales à développer des initiatives de coopération intermunicipale pour offrir des services de qualité à leurs citoyens, à moindre coût.

- 1 projet de regroupement pour des services d'archivage

Cour municipale

La cour municipale de la MRC d'Antoine-Labelle assume la gestion des constats en matière pénale en ce qui concerne les infractions aux différents règlements municipaux (urbanisme, sécurité, paix et bon ordre, stationnement et circulation, etc.). La cour municipale a également compétence quant aux constats émis sur les chemins municipaux par la Sûreté du Québec (SQ) en application à certaines lois québécoises, tels que le Code de la sécurité routière, la Loi sur les véhicules hors routes et la Loi sur les propriétaires, les exploitants et les conducteurs de véhicules lourds. Elle gère également les constats d'infraction émis par la SQ sur les routes numérotées traversant le territoire des municipalités participantes. De plus, elle a également compétence relativement aux dossiers en matière civile concernant les recours intentés en vertu d'un règlement, d'une résolution ou d'une ordonnance de la municipalité pour le recouvrement de sommes d'argent relatives aux taxes, licences, tarifs, droits, compensations ou permis.

- 24 séances de la cour municipale
- 1318 causes contestées ou par défaut
- 2975 constats d'infraction émis

En comparaison à l'année 2023, la cour municipale de la MRC d'Antoine-Labelle a connu une baisse de 5,94 % des constats d'infraction émis en 2024.

Internet haute vitesse

Le projet Brancher Antoine-Labelle a pour objectif de fournir à 17 191 foyers et commerces une connexion Internet haute vitesse, ce qui représente près de 99 % des immeubles admissibles n'ayant pas déjà cet accès. Brancher Antoine-Labelle est rendu possible grâce au financement de 38 M\$ des gouvernements fédéral et provincial et d'un règlement d'emprunt de près de 25 M\$ remboursable collectivement.

- 1 186 demandes de permis déposées
- 1 163 permis obtenus
- 1 942 kilomètres de fibres optiques déployées
- 18 748 immeubles touchés par le réseau
- 11 308 abonnés aux services de la CTAL, dont :
 - ◊ Plus de 10 500 abonnés au service Internet
 - ◊ 2 950 abonnés au service téléphonique
 - ◊ 1 795 abonnés au service télé



Communication

Les communications de la MRC d'Antoine-Labelle permettent à l'organisation de se positionner en tant qu'institution essentielle et innovatrice, ceci par le partage d'informations sur ses dossiers, ses projets et ses activités. Les communications favorisent également la visibilité et la notoriété de la MRC au sein de sa communauté, en plus de la faire rayonner à l'extérieur du territoire.

Relations de presse

- 36 chroniques radio
- 47 communiqués de presse

Réseaux sociaux

	Facebook		LinkedIn	
Publications	124		47	
Abonnés	4 287		507	
Vues	526 225	18 % organique	40 080	52 % organique
		82 % publicitaire		46 % publicitaire
Interactions	8 013		407	

Site Internet

Utilisateurs	Nombre de vues	Nombre d'événements
67 165	270 856	634 510

Démarche d'attractivité L'Autre Laurentides

Réseaux sociaux

	Facebook		Instagram	
Publications	121		106	
Stories	12		119	
Abonnés	4 925		1 252	
Vues	317 874	73 % organique	40 808	100 % organique
		27 % publicitaire		0 % publicitaire
Interactions	8 189		898	

Campagne d'attractivité en santé en partenariat avec le CISSS des Laurentides (5 novembre 2024 au 11 février 2025)

- 11 portraits de professionnel de la santé
- 6 reels
- 22 publications pour les réseaux sociaux



Statistiques 5 novembre au 18 décembre 2024

	Facebook	Instagram	Publicités
Nombre de publication	13	13	4
Vues organiques	129 332	10 345	16 382
Interactions	1 497	1364	N/A

Événements feux rassembleurs

Événement réalisé en collaboration avec le comité jeunesse AD_Vision dans le cadre de son plan d'action 2024.

Municipalité	Événement	Événement Facebook	Portée publicité Facebook	Nombre de participants
Kiamika	Coupe des éleveurs québécois	187 intérêts	6 074	175 personnes

Mont-Laurier	Festival PoursuiteS	97 intérêts	3 099	50 personnes
Ferme-Neuve	Fête des couleurs du Parc régional Montagne du Diable	227 intérêts	6 273	230 personnes

Fusion des marques L'Autre Laurentides et Tourisme Hautes-Laurentides

- ◇ 2 000 encarts publicitaires sur le territoire
- ◇ 1 campagne publicitaire sur les réseaux sociaux

Couverture organique	Couverture publicitaire	Interactions
1 741	54 243	49

- ◇ Refonte du site Web touristique

Utilisateurs	Nombre de vues	Nombre d'événement
39 927	183 094	336 357

Culture

Le mandat de la MRCAL en développement culturel consiste à travailler en partenariat avec le milieu culturel et les municipalités afin de mettre en œuvre le plan d'action élaboré dans le cadre de l'Entente de développement culturel (EDC) avec le ministère de la Culture et des Communications (MCC). Cette entente permet de maximiser et de diversifier l'offre culturelle sur le territoire tout en respectant les objectifs et orientations déterminés dans la Politique culturelle et patrimoniale.

Signature de la 5^e Entente de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications (MCC)

- 125 000 \$, dont 50 000 \$ de la MRCAL et 75 000 \$ du MCC

7^e appel de dossiers dans le cadre de la Politique de soutien aux organismes culturels (PSOC)

- Depuis 2017
 - ◇ 33 projets soutenus
 - ◇ 118 750 \$ investis





- En 2024 :

Projet	Organisme	Montant
Projet Sur le chemin des Meules	Société du patrimoine de Nominique	2 500 \$
Projet de formations Tu me parles !	Les Artistes de chez nous	3 350 \$
Projet Une chorale tournée vers l'avenir	Chorale Harmonie de la Vallée de la Rouge	4 150 \$
Projet Les Folies Chantantes	Le Chœur Entramis	5 000 \$
4 ^e édition du festival du Gros Gras	Festival du Gros Gras	5 000 \$
Total :		20 000 \$

Implantation et inauguration de 2 œuvres d'art

- Faire le vide, Luca Fortin et Atelier Mock/Up, Halte #22 au Parc régional Poisson Blanc
- Couverture, Dominique Pétrin, Hall d'entrée de l'Édifice Émile-Lauzon, MRC d'Antoine-Labelle

Campagne de concertation en ligne pour le milieu culturel et patrimonial afin de faire un recensement et mieux connaître les besoins

- 28 répondants

Patrimoine

En 2021, les MRC se sont vu attribuer plus de responsabilités concernant le patrimoine immobilier, tel l'obligation de produire et de mettre à jour un inventaire des immeubles datant d'avant 1940 ayant un intérêt patrimonial. En plus de répondre à ces responsabilités, la MRCAL vise à préserver et restaurer son patrimoine immobilier en contribuant financièrement par le biais du Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier. Elle cherche aussi à sensibiliser et à éduquer la population sur les diverses formes du patrimoine par une variété d'actions.

Caractérisation des immeubles et des secteurs à potentiel patrimonial

- Réalisation d'un document comprenant :
 - ◊ 1 base de données
 - ◊ 700 personnages
 - ◊ 800 documents

Projet Mémoire familiale

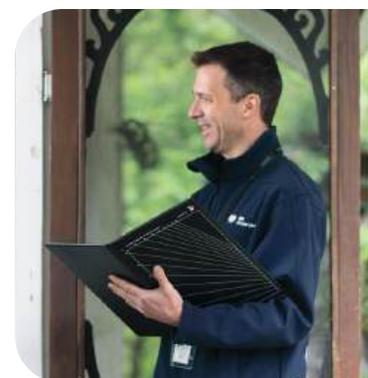
- 8 entrevues réalisées
- 8 épisodes de balado en cours de production (diffusion printemps 2025)

Projet de mise en valeur du PSMMPI

- 6 panneaux de mise en valeur des restaurations d'immeubles soutenus financièrement

Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier (PSMMPI) conclu avec le MCC

- Octroi d'aides financières à 3 projets de restauration de bâtiments patrimoniaux de propriété privée et 1 projet de propriété municipale.



Projets soutenus

Nom du projet – volet propriété privée (1A)	Travaux	Montant
Cathédrale, Mont-Laurier	Étude complémentaire	22 888,78 \$
Église de L'Ascension	Peinture et restauration	38 549,68 \$
Maison privée, Mont-Laurier	Parement et galeries	26 084,33 \$
Nom du projet – volet propriété municipale (1B)	Projet	Montant
Hôtel de Ville, Notre-Dame-du-Laus	Galeries et ouvertures	58 800,00 \$
Total		146 322,79 \$

- Depuis le début du PSMMPI :

- ◊ 11 projets privés soutenus – 904 622,80 \$

- ◊ 8 projets municipaux soutenus – 1 600 252,13 \$



Stratégie jeunesse

Le comité jeunesse AD_Vision est constitué de citoyens âgés entre 15 à 35 ans qui représentent les jeunes de chacune des 17 municipalités du territoire. Le comité a pour mandat d'établir un plan d'action annuel ciblant les priorités et mettre sur pied des projets et des événements par et pour les jeunes. Le comité jeunesse est la voix des jeunes de notre région auprès des élus de la MRCAL.

- 16 sièges occupés et 1 siège vacant

- 8 rencontres

Actions 2024

- Consultations jeunesse

- ◊ 133 répondants

- 3^e édition du spectacle jeunesse

- ◊ 400 participants

- Financement du Festival PoursuiteS

- Démarrage du projet podcast visant la mise en valeur des jeunes de la MRC d'Antoine-Labelle

- Aménagement d'une zone sécuritaire et de repos au Festival du Gros Gras



Sécurité civile

La MRC d'Antoine-Labelle agit à titre de municipalité locale pour les territoires non organisés. Ainsi, l'organisation doit assurer la sécurité des occupants et utilisateurs de ces territoires en cas de sinistres, tels que des feux de forêt, des ruptures de chemins, inondations, etc.

1. Formation Initiation à la sécurité civile offerte aux municipalités, afin de sensibiliser les acteurs potentiellement touchés par une situation d'urgence à agir.

- 5 directeurs généraux
- 6 maires
- 11 conseillers municipaux

2. Une situation d'urgence – déploiement partiel du plan municipal de sécurité civile

- Lessivage d'une route forestière et enclavement d'utilisateurs

Sécurité incendie

La *Loi sur la sécurité incendie* impose aux MRC la responsabilité d'élaborer un schéma de couverture de risques en sécurité incendie (SCRSI) afin de mieux encadrer et d'améliorer la prévention, l'intervention et la planification en matière de sécurité incendie sur leur territoire de compétences.

Schéma de couverture de risques en sécurité incendie

- Révision du SCRSI à la suite de la création de la Régie de sécurité incendie et civile des Hautes-Laurentides
- Cartes d'optimisation incendie
 - 4 nouvelles ententes avec des MRC
 - 1 renouvellement d'entente avec une MRC
- Rencontres multiples en matière de sécurité incendie
 - 1 comité SCRSI
 - 1 comité Recherche et cause en incendie
 - 1 table technique

Formations de pompiers

- 12 pompiers ont complété leur formation initiale (pompier 1)
- 12 pompiers ont reçu leur spécialisation désincarcération
- 12 pompiers ont reçu leur spécialisation aéroportuaire au sol
- 8 pompiers ont reçu leur spécialisation opérateur d'autopompe

Prévention incendie

- 5 portes ouvertes de casernes de pompiers
- 10 présentations de prévention incendie
- 215 élèves de 5^e secondaire de la Polyvalente Saint-Joseph rencontrés



Programmes d'aide à l'amélioration de l'habitat

En vertu de la *Loi sur la Société d'habitation du Québec*, la MRC d'Antoine-Labelle a conclu une entente avec la Société d'habitation du Québec (SHQ) visant l'administration des programmes RénoRégion (PRR) et d'adaptation de domicile (PAD) qui répondent aux besoins en habitation sur le territoire.

Programmes	2024-2025 (prévisions)	
	Montants	Dossiers
PRR	1 500 000 \$	80
PAD	584 852 \$	18

Vente pour défaut de paiement de taxes

En vertu du Code municipal du Québec, la MRC d'Antoine-Labelle procède à la vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes pour les municipalités situées sur son territoire, à l'exception de la Ville de Mont-Laurier. En 2024, cette vente s'est tenue le 9 mai.

- 19 dossiers inscrits
- 13 propriétés vendues

Aménagement du territoire

Le service de l'aménagement du territoire a pour mission d'assurer une mise en valeur du territoire de la MR-CAL par un aménagement et un développement cohérent et réfléchi afin d'en faire un milieu sain, attractif et stimulant dans le respect de nos grandes orientations d'aménagement. À cet effet, il met en place les outils nécessaires et accompagne les municipalités, citoyens et acteurs du milieu dans la réalisation de ce projet collectif en harmonie avec les principes et les valeurs d'une société ancrée dans le développement durable.

Schéma d'aménagement et de développement révisé

Le Schéma d'aménagement et de développement (SAD) consiste en un document de planification qui établit les lignes directrices de l'organisation physique du territoire d'une MRC. Au cours de la dernière année :

- 7 rencontres de la Commission d'aménagement
- 1 modification entrée en vigueur
- 2 modifications en attente d'approbation
- 40 analyses de conformités réglementaires

Urbanisme

- 29 dérogations mineures
- 18 mandats de soutien de modification réglementaire aux municipalités

Plan régional des milieux humides et hydriques

L'adoption par le gouvernement de la Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques (LC-MHH), en juin 2017, exige aux MRC de se doter de plans régionaux des milieux humides et hydriques (PRMHH). Les MRC disposaient d'un délai de cinq ans pour procéder à la réalisation et à l'adoption d'un tel document.



À la suite du dépôt d'une première version en juin 2022, la MRC a procédé aux modifications demandées par le ministère et a pu déposer de son plan révisé qui contient :

- 5 orientations
- 12 objectifs
- 37 actions



Cartographie

Réalisation d'une cartographie des milieux humides des territoires municipalisés de la MRC par Canards Illimités Canada.

- 4 900 km² cartographiés

Formation

La MRCAL a offert une formation avec la firme Territoires dédiée aux inspecteurs municipaux en environnement et aux producteurs agricoles, ayant comme objectif de se familiariser avec la nature et le comportement des cours d'eau.

- 2 séances
- 26 participants

Tourbière Décarie

Le projet de mise en valeur de la tourbière Décarie vise à rendre ce milieu exceptionnel accessible au public, tout en renforçant sa protection. Le projet consiste à implanter un sentier récréatif et des panneaux d'interprétation pour sensibiliser et éduquer la population sur les caractéristiques propres aux tourbières.

- 1 étude écologique
- 1 plan concept pour l'aménagement du site

Appel à projets d'aires protégées

Dans le cadre de l'appel à projets du ministère de l'Environnement, de la Lutte aux changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), visant à atteindre une nouvelle cible de 30% d'aires protégées sur le territoire québécois d'ici 2030, la MRC devait appuyer le ministère dans les projets déposés.

- 32 projets déposés par le ministère
- 8 projets déposés par la MRC pour le territoire public intramunicipal (TPI)

Plan d'adaptation aux changements climatiques

Visant à accroître la résilience du milieu municipal face aux effets des changements climatiques et à aider les organismes municipaux à saisir les occasions de développement pouvant en découler, la MRC a déposé son Plan d'adaptation aux changements climatiques (PACC) en 2024. Celui-ci comprend :

- 1 vision
- 6 orientations
- 16 objectifs
- 68 actions

Programme Accélérer la transition climatique locale

Avec l'aide financière obtenue, la MRC a pu déposer sa programmation en 2024 dans le cadre du volet 2 du programme ATCL, pour demander un financement visant la planification et la mise en oeuvre d'un plan climat partiel:

- 8 actions qui commenceront en 2025 et s'échelonnent jusqu'en 2030 au plus tard
- 794 000 \$ demandés

Plan de développement de la zone agricole

L'objectif du Plan de développement de la zone agricole (PDZA) est de mettre en valeur les activités et le potentiel de la zone agricole tout en favorisant un développement responsable et durable sur le territoire.

Plan d'action annuel du PDZA

- 5 entreprises soutenues financièrement pour la tenue de kiosques à la Fête au Centre-Ville de Mont-Laurier
- 2 kiosques du PDZA lors d'événements
 - Fêtes des semences de Notre-Dame-du-Laus
 - ◊ Fête au Centre-Ville de Mont-Laurier
- Activités pédagogiques à la ferme
 - 4 écoles inscrites
 - ◊ 11 groupes participants
 - ◊ 4 fermes participantes
- DEP en production animale
 - ◊ 14 étudiants
 - ◊ 9 finissants
 - ◊ 9 fermes qui accueillent des stagiaires
- Cohorte régionale agricole du COBALI
 - ◊ 10 entreprises agricoles participantes
- L'ARTERRE
 - ◊ 11 nouvelles inscriptions
 - ◊ 4 aspirants
 - ◊ 7 propriétaires
 - ◊ 1 jumelage hors L'ARTERRE
- 2 conférences qui répondent aux enjeux de transfert d'entreprises
 - ◊ 23 participants



P'tit Train du Nord

À l'égard du P'tit Train du Nord (PTDN), la MRC d'Antoine-Labelle détient plusieurs compétences sur les 88 km du parc qui se situent sur son territoire. La MRC est responsable des travaux d'entretien, en plus de voir à la réalisation des projets d'amélioration et de mise à niveau des infrastructures. La gestion des activités, la promotion et la patrouille sont, quant à elles, déléguées à la Corporation du Parc linéaire le P'tit Train du Nord.



Travaux d'entretien 2024

- 3,7 km de chaussée restaurée
- 11 remplacements de ponceau
- 5 forages géotechniques
- 2 travaux d'arpentage
- 3 secteurs réparés à la suite de pluies diluviennes causant :
 - 2 glissements de terrain
 - 1 lessivage de chaussée
 - 1 talus endommagé

Gestion des cours d'eau

Une politique relative à la gestion des cours d'eau sous juridiction de la MRC a été adoptée en novembre 2008, mettant ainsi en place le cadre d'intervention. Ainsi, une entente relative à la gestion des cours d'eau et à la réalisation de travaux encadre les services de gestion de certains travaux et d'application des règlements relatifs aux cours d'eau. En 2024, la MRC a réalisé les actions suivantes :

- 5 demandes en cours
- 750 mètres de travaux d'entretien

Terres publiques intramunicipales

Le 26 mai 2000, la MRCAL se voyait confier, par le gouvernement du Québec, la gestion foncière et forestière des terres publiques intramunicipales (TPI) sur son territoire.

Acériculture

- 1 démarrage d'érablière
- 4 agrandissements d'érablière
- 30 800 nouvelles entailles
- 154 hectares



Travaux d'aménagement forestier

- Deuxième dégagement de plantation au secteur de l'Érablière Allard à Lac-des-Écorces
 - 15,2 hectares
 - 92% taux de qualité du traitement
 - 14 000 plants dégagés
- Réfection du chemin au secteur Lachapelle à Rivière-Rouge
 - 1 700 mètres de chemin
- Aménagement forestier et voirie forestière dans un secteur à fort potentiel acéricole du chantier Gargantini à Rivière-Rouge
 - 140 hectares
 - 84 hectares à potentiel acéricole
 - 20 ponceaux installés ou améliorés

Baux de villégiature

La MRC est responsable la gestion foncière des baux de villégiature et la gestion du sable et du gravier (carrières-sablrières) situés sur les terres publiques.

- 766 baux gérés
- 46 baux transférés
- 117 BNE émis
- 415 821 \$ générés en revenus pour la MRC

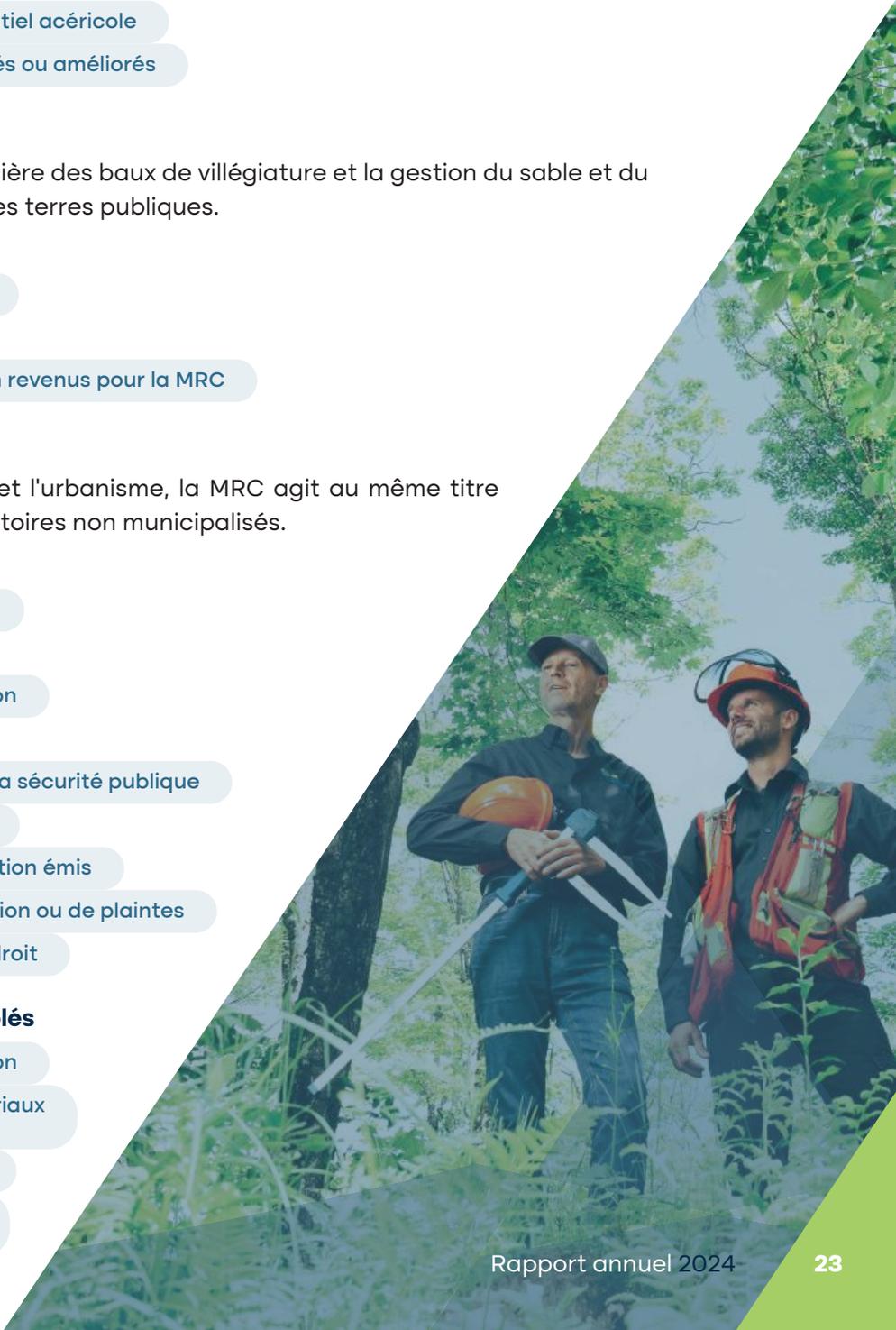
Territoires non organisés

En vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la MRC agit au même titre qu'une municipalité locale dans les territoires non municipalisés.

- 150 permis émis
- 111 visites de permis
- 7 relocalisations
- 75 visites d'évaluation
- 19 visites de pont
- 6 visites relatives à la sécurité publique
- 54 avis d'infraction
- 2 constants d'infraction émis
- 21 rapports d'infraction ou de plaintes
- 10 occupants sans droit

Lieux d'enfouissement en territoires isolés

- 87 visites d'inspection
- 109 tonnes de matériaux recyclés
- 241 pneus recyclés
- 184 100 gallons de boues septiques



Parcs régionaux

L'une des responsabilités de la MRC est d'assurer le suivi de la planification établie dans chacun des parcs, en plus de jouer le rôle de personnes-ressources et de lien avec les représentants gouvernementaux.

Parc régional Montagne du Diable

- 3 chalets nature optimisés
- 2 nouvelles minimaisons
- 24 km de nouveau sentier
- 2 nouvelles bornes de recharge électrique
- Acquisition d'équipements adaptés aux personnes à mobilité réduite

Parc régional du Poisson Blanc

- 1 nouveau microrefuge
- 20 nouvelles voies d'escalade
- Nouvelle signalisation
- Travaux d'agrandissement du pavillon d'accueil et d'un garage/atelier

Parc régional Kiamika

- 1 nouveau pavillon d'accueil de la Baie Blueberry
- 35 nouveaux sites de camping
- 1 nouveau bateau de patrouille
- Construction et mise à niveau du réseau de sentiers multiusages
- Aménagement des sentiers de ski de fond
- Reconstruction de l'accueil de la montée Miron

Gestion intégrée des ressources naturelles

Mis en place par la MRC d'Antoine-Labelle en août 2015, le service de gestion intégrée des ressources naturelles (SGIRN) a pour principal mandat la gestion du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF) de la grande région des Laurentides, composée de huit MRC. Par ce programme, le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) délègue aux MRC des responsabilités en regard à la gestion intégrée des ressources en territoire forestier public.

Programme d'aménagement durable des forêts

Renouvellement de l'Entente de délégation du Programme d'aménagement durable des forêts 2024-2027 avec le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF)

- 4 MRC de la région des Laurentides touchées par l'entente concernées par l'aménagement forestier en territoire public

◇ MRC d'Antoine-Labelle

◇ MRC d'Argenteuil



◊ MRC des Pays-d'en-Haut

◊ MRC des Laurentides

- 1 MRC responsable de la gestion de l'entente (Antoine-Labelle)
- Enveloppe annuelle de 522 748 \$
- 3 objectifs :

◊ Coordination des tables de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT)

◊ Organisation de consultations publiques à l'égard des planifications d'aménagement forestier intégré (PAFI)

◊ Coordination de l'appel de projets d'interventions ciblées

Tables de gestion intégrée des ressources et du territoire

- 48 membres représentant les utilisateurs de la forêt
- 6 collaborateurs du MRNF
- 10 rencontres des TGIRT (4 TGIRT Nord, 4 TGIRT Sud, 2 TGIRT conjointes)
- Taux de satisfaction moyen des rencontres de 82 %
- 1 nouvelle carte interactive des informations concernant le fonctionnement des TGIRT et la planification forestière

Planification forestière

- 3 comités de travail actifs
- 8 rencontres des comités
- 1 objectif local d'aménagement (OLA) adopté et transmis au MRNF, afin d'assurer la protection des terrains et des infrastructures privées à proximité des travaux d'aménagement forestier
- 46 chantiers harmonisés grâce aux activités de la TGIRT
- 1 carte interactive de suivi de la programmation et progression des travaux d'aménagement forestier

Interventions ciblées

Appel de projets lancé en avril 2024

Volet	Nom du projet	Partenaire	Subvention accordée
Activité visant à favoriser l'aménagement forestier et la mise en valeur de la ressource forestière	Mobilisation des bois en forêt privée	Alliance des propriétaires forestiers Laurentides-Outaouais	25 000 \$
	Trousse d'activités de L'Abécédaire	Table Forêt Laurentides	12 144 \$
	Espace de démonstration public en matériau de bois avec de la matière valorisée	Signature Bois Laurentides	16 658 \$
	Plan d'orientation des trois ravages de cerf de virginie (phase 2)	Terra-Bois	12 900 \$
Aménagement forestier sur territoire forestier résiduel	Travaux sylvicoles et entretien de chemins	MRC d'Antoine-Labelle	70 000 \$
Travaux dans les chemins multiusages	Maintien et entretien d'un chemin forestier	Érablière M-Dion	19 000 \$
	Maintien et entretien de l'accessibilité au lac Gaucher	Municipalité de Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles	28 000 \$
	Maintien et entretien du chemin du lac Cuillère	Érablière Les trois versants	19 000 \$
	Chemin multiusage partagé – Accès à la chute du Windigo	Parc régionale Montagne du Diable	13 975 \$
	Entretien des chemins	Société de développement du réservoir Kiamika	16 000 \$
Acquisition de connaissances et documentation d'enjeux liés aux préoccupations de la TGIRT	Implication des pourvoiries en aménagement forestier intégré	Association des Pourvoiries des Laurentides	28 100 \$
	Potentiel acéricole à développer en priorité	Club acéricole des Pays-d'en-Haut	20 160 \$
	Connaissances des enjeux écosystémiques et fauniques dans les Zecs des Laurentides	Régionale des Zecs	31 000 \$

Total

311 937 \$



Évaluation foncière

La MRC d'Antoine Labelle dispose d'un service d'évaluation foncière avec un évaluateur signataire exclusif à l'organisation. Le Service d'évaluation administre 37 107 dossiers répartis dans 17 municipalités et un vaste territoire non municipalisé.

La mission globale du service d'évaluation foncière de la MRCAL est de confectionner, dans le cadre législatif, règlementaire et normatif, les rôles d'évaluation en établissant une valeur réelle juste pour un partage équitable du fardeau fiscal entre les contribuables des villes et municipalités de notre territoire. Le service produit des extraits de haute qualité dans les délais en tenue à jour pour les municipalités et villes du territoire de la MRC.

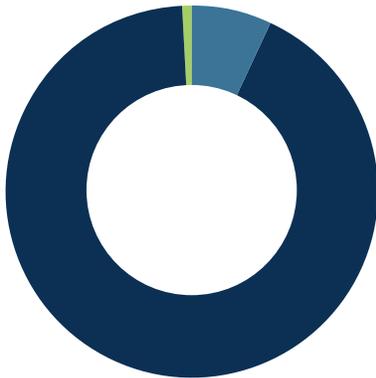
Rôles d'évaluation

- Révision de 3 rôles (Mont-Laurier, Lac-des-Écorces, Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles)

- Valeur totale de 3 240 528 100 \$

- 11 012 dossiers

- Augmentation moyenne de 42,68 % des valeurs au rôle

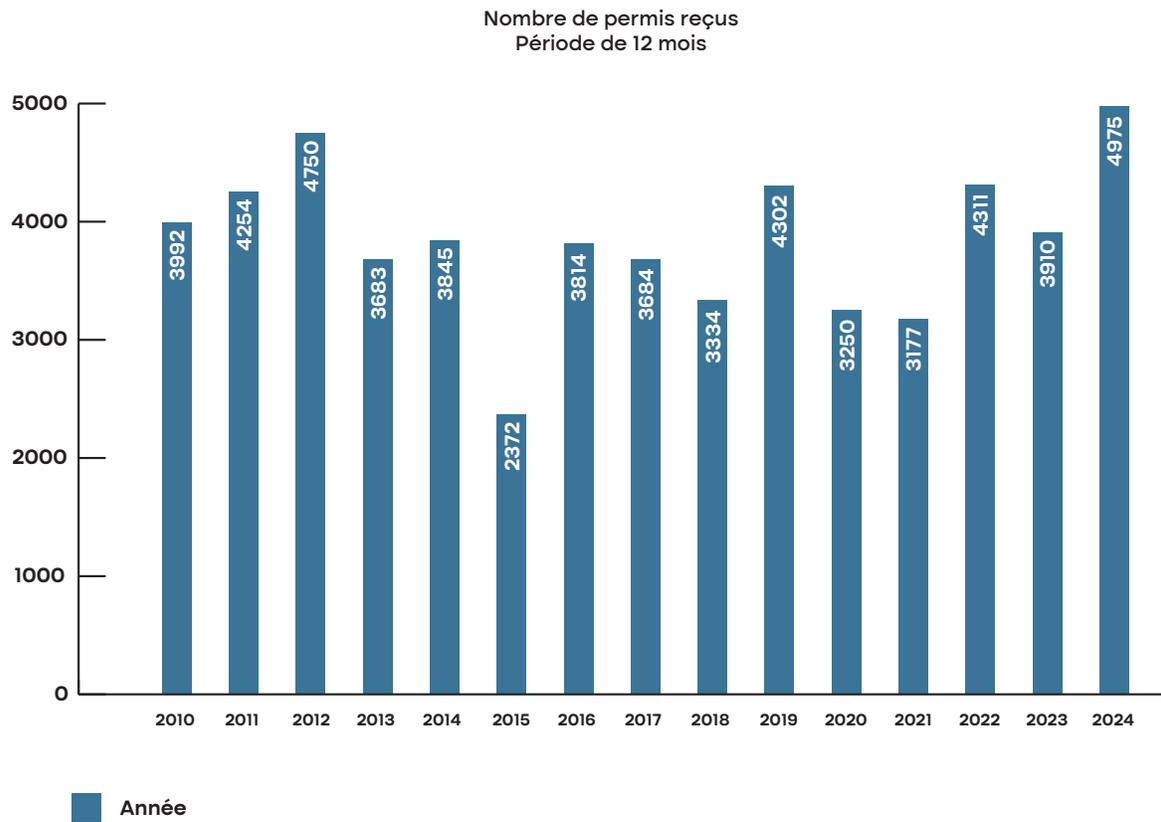


Valeurs rôles 2025-2026-2027

- 521 666 700 \$ - 6% Saint-Aimé-du-Lac-des-Îles
- 2 521 494 800 \$ - 78% Mont-Laurier
- 197 366 600 \$ - 16% Lac-des-Écorces



Traitement des permis de construction



Autres données

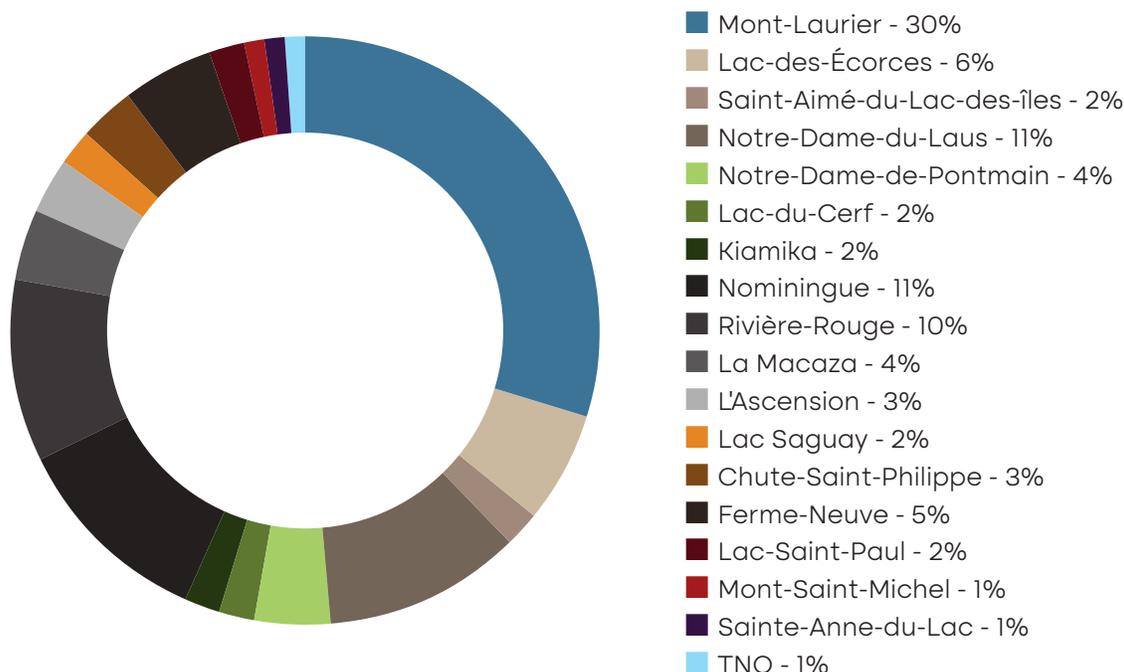
- 2 414 contrats lus et modifiés aux rôles
- 2 169 changements d'adresse
- 217 demandes de révision





Valeur totale des immeubles

La valeur totale de la MRCAL atteint maintenant 8 276 589 070 \$



Centre local de développement

La MRC d'Antoine-Labelle a délégué ses compétences en matière de développement économique et de promotion touristique au CLD d'Antoine-Labelle. Ainsi, le CLDAL a pour mission de favoriser la prospérité de notre territoire. Dans le cadre de sa vision, le CLD désire être reconnu comme une organisation déterminante en développement économique, en optimisation des entreprises et en culture entrepreneuriale.

Réalisations 2024

Fonds local d'investissement (FLI)

Ce fonds est un portefeuille de capital de risque principalement dédié à la création, la modernisation, l'expansion ou le redressement d'entreprises des secteurs manufacturier, agroalimentaire ou touristique. Il peut être offert sous forme de prêt ou de capital-actions.

Fonds local de solidarité (FLS)

Ce fonds est destiné à soutenir financièrement les entreprises en démarrage et en expansion, et ce, principalement dans le but de créer et maintenir des emplois.

Mesure de Soutien au Travail Autonome (STA)

Cette mesure offre un soutien financier aux prestataires de l'Assurance-emploi et de la Sécurité du revenu qui désirent créer leur propre entreprise.

Fonds prêt d'honneur

Ce fonds a pour objectif de favoriser l'entrepreneuriat et de créer des emplois en accordant à des entrepreneurs ayant un projet d'entreprise à but lucratif un prêt sur leur honneur sans modalités de remboursement et sans intérêts.

Fonds	Nombre de demandes d'aide financière	Nombre de projets complétés	Somme empruntée	Taux de survie des 5 dernières années des entreprises
FLI	19	15	1 475 220 \$	89 %
FLS	18	15	652 503 \$	92 %
STA	N/A	4	N/A	85 %
Prêt d'honneur	1	1	10 000 \$	100 %

Les équipes de travail

Service de l'administration générale

Alysson Fex-Lafrance, adjointe administrative
Amélie Champagne, adjointe administrative à la direction générale
Anne-Marie Wauthy, agente de développement en patrimoine immobilier
Billie Piché, coordonnatrice aux communications
Caroline Richer, directrice des Services financiers
Catherine Gagné-Supper, archiviste
Danny Quevillon, technicien informatique
Dominique Gagné-Supper, agente de développement culturel et du territoire
Émilie Ducharme, adjointe administrative-réceptionniste
Gaëlle Agliata, coordonnatrice régionale et préventionniste incendie
Joelle Lafrenière, agente de vitalisation
Lise Richard, technicienne comptable
Luc Diotte, chargé de projet Internet haute vitesse
Mariane Maurice-Larente, technicienne juridique
Marianne Séguin, adjointe administrative à la direction générale
Martin Cossette, coordonnateur régional et préventionniste incendie
Mélie Lauzon, directrice des services juridiques, du greffe et de l'approvisionnement
Mireille Corbeil, greffière de la cour municipale
Myriam Gagné, directrice générale adjointe
Stéphanie Cormier, technicienne comptable
Valérie Durocher, coordonnatrice aux services financiers
Yenisey Iznaga-Rodriguez, concierge





Service de l'aménagement du territoire

Annabelle Pilotte, technicienne en urbanisme
Ariane Caron-Davault, chargée de projet à l'environnement
Charles Chevrier-Dion, technicien en cartographie et géomatique
Christian Boivin, inspecteur adjoint des bâtiments des TNO
Emmanuelle Marcil, directrice adjointe
Jeffrey Bélisle, technicien en aménagement du territoire
Jocelyn Campeau, directeur
Julie Grégoire, adjointe administrative
Luc Couture, technicien forestier
Mélissa Valiquette, chargée de projet en adaptation aux changements climatiques
Nadia Brousseau, chargée de projet en développement agroalimentaire
Simon Turcotte, technicien en foresterie et en gestion du territoire
Sylvain Bélisle, inspecteur des TNO
Sylvie Labelle, adjointe administrative responsable des baux de villégiature

Service de gestion intégrée des ressources naturelles

Amélie Guérin, chargée de projet en développement et concertation du milieu naturel et forestier
Claude Dionne, directeur
Josiane Larose, adjointe administrative
Sylvain Boivin, technicien en cartographie et géomatique

Service de l'évaluation foncière

Alexandre Lozeau, é.a., coordonnateur en évaluation
Benoit Legault, technicien en évaluation foncière
Chantal Desjardins, é.a., directrice adjointe
David Supper, technicien en évaluation foncière
Fabrice Bélanger, technicien en évaluation foncière
François Garceau, technicien en évaluation foncière
Gabriel Champagne, technicien en évaluation foncière
Guy Quevillon, directeur
Nicole Leduc, technicienne en évaluation foncière
Philippe Tourangeau, technicien en évaluation foncière
Roger Diotte, technicien en évaluation foncière
Roger Quévillon, technicien en évaluation foncière
Yannick Maurais, technicien en évaluation foncière

CLD de la MRC d'Antoine-Labelle

Ariane Piché, conseillère – congé de maternité
Charlotte St-Jean, conseillère – congé de maternité
Francine Thibault, adjointe à la direction
Frédéric Houle, directeur général
Geneviève Bélec, conseillère
Léonie Brosseau, conseillère
Manon Côté, conseillère senior
Marilyne Bolduc, technicienne administrative
Myriam Perrier, coordonnatrice marketing
Steve Harrison, conseiller touristique



Le conseil et les comités 2024

Le conseil de la MRC

Le conseil de la MRC d'Antoine-Labelle est composé des mairesses et maires des 17 municipalités du territoire. En 2024, 10 séances ordinaires du conseil ont eu lieu.

Le comité administratif

Afin de faciliter la gestion administrative, le conseil de la MRC a institué le comité administratif, organe décisionnel constitutif élu aux deux ans. Il est composé des six élus suivants. 12 séances ordinaires se sont déroulées en 2024.

M. Daniel Bourdon, maire de la Ville de Mont-Laurier et préfet
M. Yves Bélanger, maire de La Macaza et préfet suppléant
M. Denis Lacasse, maire de la Ville de Rivière-Rouge
M. Pierre Flamand, maire de Lac-des-Écorces
Mme Colette Quevillon, mairesse de Lac-Saint-Paul
M. Pierre Gagné, maire de Notre-Dame-de-Pontmain



Comités créés en vertu d'une loi ou d'une entente

Commission d'aménagement
Comité consultatif agricole
Comité sécurité publique
Comité vitalisation
Table de gestion intégrée des ressources - Nord
Table de gestion intégrée des ressources - Sud
Comité multiressource des territoires publics intramunicipaux
Comité régional du patrimoine immobilier
Comité directeur du Fonds régions et ruralité, volet 3 – Projet signature innovation
Comité de démolition des TNO

Comités créés par la MRC

Comité culturel
Comité de sélection
Comité attractivité
Comité pour la Fondation de la MRC d'Antoine-Labelle pour l'environnement
Comité d'évaluation foncière
Comité intermunicipal de la cour municipale
Comité de vigilance de la RIDL
Comité de vigilance de la RIDR
Comité du schéma de couverture de risques en sécurité incendie et de sécurité civile
Comité sur le développement de l'industrie acéricole régionale

Comités externes à la MRC

La MRCAL est également présente au sein de plusieurs organisations dont :

CLD d'Antoine-Labelle

Conseil de la culture des Laurentides

Société d'aide au développement de la collectivité

Transport collectif et adapté d'Antoine-Labelle

Agence régionale de mise en valeur des forêts privées des Laurentides

Parcs régionaux

Organismes de bassins versants

Comité consultatif régional - Ministère de la Famille | Services de garde éducatifs à l'enfance

Corporation Parc linéaire le P'tit Train du Nord

Coopérative de télécommunication d'Antoine-Labelle

** Liste non exhaustive.*



Le rôle des comités est d'appuyer le conseil dans la prise de décisions. Les comités soumettent des recommandations dans leur champ d'expertise respectif aux membres du conseil de la MRC pour alimenter adéquatement les réflexions et les décisions.



